

La SEMIV investira 70M°€ et construira 500 logements à Vichy d'ici à 2030 avec l'appui de son nouveau partenaire, CDC Habitat

Vichy (03), le 6 novembre 2019

La Société d'Économie Mixte Immobilière de Vichy (SEMIV) s'appuie sur un partenariat avec CDC Habitat dans l'objectif d'accroître l'offre de logements sociaux à Vichy et de redynamiser son centre-ville. Ce partenariat prend la forme d'une prise de participation par CDC Habitat dans le capital de la SEMIV à hauteur de 40%. La Ville de Vichy et CDC Habitat exerceront ainsi un contrôle conjoint sur la SEMIV, pour permettre à celle-ci de s'adosser au Groupe CDC Habitat et répondre aux obligations de la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi « ELAN »). La Ville de Vichy demeurera en effet l'actionnaire majoritaire de la SEMIV, à laquelle le 1^{er} bailleur de France apportera ses moyens financiers et expertises techniques : c'est à Vichy que se prendront les décisions qui conduiront à la production par la SEMIV de 500 logements d'ici à 2030.

500 nouveaux logements, dont 300 logements sociaux, pour redynamiser le centre-ville

Vichy est bénéficiaire du programme gouvernemental « Action Cœur de Ville » : son objectif est **de proposer à ses habitants une offre de logements plus importante et plus attractive en centre-ville**, pour contribuer à le redynamiser. C'est pourquoi la SEMIV accueille CDC Habitat comme actionnaire à hauteur de 40%. Les moyens financiers et l'expertise complète (conception de programmes immobiliers, maîtrise d'ouvrage, conduite de rénovations massives, etc.) du 1^{er} bailleur de France seront employés par la SEMIV et la Ville de Vichy pour atteindre leur objectif de **production de 500 logements d'ici 2030. Ce programme mobilisera plus de 70 millions d'euros d'ici à 2030.**

Grâce au nouveau soutien de CDC Habitat, qui gère déjà plus de 700 logements au sein de Vichy Communauté, et de la Ville de Vichy, la SEMIV verra ses fonds propres consolidés à hauteur de 5 millions d'euros pour lui permettre de réaliser son objectif de production. Les deux partenaires travailleront ensemble pour rendre accessibles ces 500 nouveaux logements en fonction des terrains et constructions déjà disponibles. **Le programme inclut 300 nouveaux logements sociaux :**

- 100 constructions neuves de logements sociaux dans le quartier Vichy Lac.
- 200 logements sociaux en centre-ville dont :
 - 100 opérations de démolition-reconstruction (démolir ce qui ne peut être rénové pour repartir sur du neuf) et d'acquisition-amélioration (acheter des logements dont le besoin de rénovation est fort) ;
 - 100 conventionnements de logements déjà existants et dont le besoin de rénovation est fort.

Décider à Vichy pour réussir à Vichy

« La SEMIV gère déjà plus de 1.000 logements sociaux à elle seule, mais devait atteindre le seuil légal des 12.000 logements pour demeurer indépendante, explique André Yché, président du directoire de CDC Habitat. Notre Groupe garantit son indépendance à la SEMIV tout en apportant nos propres moyens pour aider la ville à produire les logements dont elle a besoin ». **La Ville de Vichy demeure l'actionnaire majoritaire de la SEMIV, et le pacte liant les nouveaux partenaires prévoit spécifiquement le maintien des décisions au niveau local.** « C'est notre vision du futur du logement en France : mutualiser des moyens tout en préservant l'enracinement des décisions dans nos territoires », complète André Yché.

Muscler la SEMIV pour qu'elle devienne un véritable outil au service des besoins du territoire

Afin de répondre aux objectifs de production du Plan Local de l'Habitat, mais également aux attentes du programme Action Cœur de Ville, la Ville de Vichy a fixé à la SEMIV des enjeux stratégiques pour les dix prochaines années. En s'adossant au groupe CDC Habitat, la SEMIV se met en capacité d'agir :

- sur son cœur de métier historique : le logement social, pour développer l'offre de logements sociaux à Vichy, tout en maintenant le rythme d'entretien et de rénovation de son parc actuel ;
- sur ses autres métiers, afin de faire levier dans la politique de redynamisation du centre-ville, en vente ou en location de logements libres ou de commerces.

CDC Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, CDC Habitat est le premier bailleur français avec plus de 500 000 logements. Son activité s'inscrit pleinement dans le cadre de la Banque des Territoires, créée en 2018, et couvre l'intégralité de l'offre de logements locatif très social, social, intermédiaire et en accession, lui permettant d'offrir à ses résidents un véritable parcours résidentiel. En tant qu'acteur majeur de l'habitat en France, CDC Habitat s'attache à exercer sa mission au service du bien commun à travers une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Dans le cadre de la réorganisation du secteur HLM, CDC Habitat propose aux organismes de logement social qui le sollicitent des partenariats solides et durables, afin de les accompagner dans le développement de leurs objectifs stratégiques. Les organismes peuvent ainsi rejoindre **le réseau CDC Habitat Partenaires** et bénéficier d'un accompagnement sur mesure, garantissant leur ancrage territorial et l'autonomie de leur gouvernance.

www.cdc-habitat.com - [Rejoignez-nous sur twitter](#) 

SEMIV

La Société d'Économie Mixte Immobilière de Vichy est une société anonyme créée 1964 par la Ville de Vichy, qui possède 50% de son capital, et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Connue des vichyssois pour son activité de bailleur social, la SEMIV compte plus de 1.000 logements, répartis sur 17 résidences. La SEMIV est également l'outil de la ville, pour agir sur tous les volets de la politique urbaine.

Sous la présidence de Frédéric AGUILERA, Maire de Vichy, et la direction de Delphine LASNIER-RIGNY, la SEMIV compte dix-huit collaborateurs, dont la moitié est localisée à l'agence des Ailes, afin d'optimiser la proximité avec les locataires.

www.semiv.fr – [Rejoignez-nous sur Facebook](#) 

CONTACTS
PRESSE

CDC Habitat
Gauthier Bencheikh
Cabinet CLAI
07 77 26 24 59
cdchabitat@clai2.com

SEMIV
Delphine Lasnier-Rigny
04 70 30 57 48
delphine.lasnier@semiv.fr